



Conseil exécutif 2017-2018

L'Association générale étudiante de droit de l'Université de Sherbrooke

Réunion 3 - Automne 2017

Mardi le 5 septembre 2017

Université de Sherbrooke - A9-146-2

Procès-verbal

Abréviations pouvant être utilisées pour alléger le PV:

AGED = Association générale étudiante de droit de l'Université de Sherbrooke

AG = Assemblée générale de l'AGED

CA = Conseil d'administration de l'AGED

CE = Conseil exécutif de l'AGED

CM = Conseil des membres de la FEUS

FEUS = Fédération étudiante de l'Université de Sherbrooke

ODJ = Ordre du jour

PV = Procès-verbal

RG = Règlements généraux

Respo Acad = Responsable aux affaires académiques de l'AGED

Respo Comm = Responsable aux communications de l'AGED

Respo Commandites = Vice-Président aux relations professionnelles de l'AGED

VP = Vice-Président de l'AGED

Respo Externe = Responsable aux affaires externes de l'AGED

Respo Social = Responsable aux affaires sociales et sportives de l'AGED

Respo Admin =- Responsable aux affaires administratives

Présents:

Isabelle Simard

Antoine Poirier-Godon

Mickaël Deschenes

Catherine Bernard

Audrey-Ann Martin

Chloé Valiquette

Nicolas Delisle-Godin

Observateur(s):

Justin Chenel

Nicolas Désilets-Laforge

1. Ouverture de la réunion

Antoine Poirier-Godon déclare l'ouverture de l'assemblée à 11h50.

2. Désignation du praesidium

Mickaël Deschenes propose Antoine Poirier-Godon à la présidence d'assemblée et Kolia Frare au secrétariat d'assemblée. Audrey Ann Martin appuie.

Vote sur la proposition:

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. Adoption de l'ordre du jour

Antoine Poirier-Godon propose l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté. Kolia Frare appuie.

4. Dossiers internes

4.1 Vote d'élection pour les étudiants en stage/échange

Isabelle : Camille Rochefort m'a contacté pour savoir s'il était possible pour les étudiants en stage de voter pour l'élection du Respo Admin. Le vote par procuration est interdit par les RG, mais le vote électronique n'est pas prévu.

Kolia : Il faudrait faire un processus plutôt compliqué afin de s'assurer que ça demeure anonyme. Il faut s'assurer de l'identité de la personne qui vote.

Nicolas : De toute façon le vote électronique n'est pas prévu dans nos RG, ni dans le code Morin, et on a toujours fonctionné de cette manière. Oui c'est moins plaisant pour les étudiants en stage, mais ils ne peuvent pas participer à la campagne non plus, alors je me sens un peu mal à l'aise de les faire voter dans ce cas.

Justin : De ma lecture des RG et suivant la nature des élections, ça serait une décision plus à prendre par la commission électorale.

Catherine : Le vote électronique serait une option, mais considérant qu'on a moins d'une semaine pour organiser le vote par scrutin ici, instaurer le vote électronique cette année c'est trop court. Ça serait une option intéressante pour l'avenir, en s'assurant que les personnes soient informées à l'avance des candidats et leurs prétentions.

Isabelle : Je trouve que de voter sans connaître rien de la personne qui se présente va un peu à l'encontre de l'idée du vote éclairé, pour éviter un vote de popularité.

Mickaël quitte à 12h07.

Antoine : Je pense que si on part de la prémisse qu'on a une requête d'un membre pour un vote électronique il faut la considérer. La Commission électorale est toute désignée pour prendre cette décision et si elle trouve le délai trop court, on peut faire ça pour de prochaines élections.

Catherine : Je voulais le vote électronique pour au moins donner la chance aux membres de l'AGED de voter pour leur propre Association. Ça ne serait pas un bris de démocratie, ça leur donne la possibilité d'exercer leur droit, tout comme c'est possible dans certains États.

Mickaël revient à 12h09.

Kolia: Les membres qui voudraient voter auraient quand même la possibilité de s'informer grâce aux plateformes électorales sur les réseaux sociaux. Ils ont la possibilité de s'informer sur les candidats.

Nicolas : À la base notre vote d'élection pourrait être amélioré, car il permet de voter sans savoir qui sont les candidats. On ne peut pas comparer aux élections présidentielles d'États qui ont des campagnes de deux mois hyper médiatisées. Je n'aime pas le concept du vote électronique, car il y a aussi des risques de fraude et il faudrait engager une firme capable de faire des votes sécurisés ce qui indique une grosse dépense.

Isabelle : Je me mandate pour savoir si le département informatique de l'Université de Sherbrooke pourrait nous faire une plateforme sécurisée à temps. Mais c'est sûr qu'on ne pourra pas prendre cette décision assez vite pour cette session.

Antoine Poirier-Godon propose qu'on mandate les membres de la présente commission électorale de s'informer sur les possibilités du vote électronique et de présenter ça en CA. Kolia Frare appuie.

Nicolas : Je veux réitérer que je suis contre et qu'il y a eu des demandes de vote électronique pour les AG qui ont toujours été battues. Ce n'est pas parce qu'un membre demande le vote qu'on doit l'accepter, puisqu'en AG on a un historique de rejet pour les votes électroniques, dans le cadre de grèves.

Isabelle : Je pense qu'il y a une différence entre un candidat et un vote de grève. Ça risque de passer et c'est moins un impact direct.

Nicolas : Je pense au contraire que le vote a un gros impact sur les membres puisque c'est lié à tous les membres, on vote sur des gens qui vont nous représenter pendant une année complète.

Kolia: Ce ne sera de toute façon pas à la Commission électorale de prendre cette décision. Il va falloir que ça passe en CA et ensuite en AG. On va donc avoir une confirmation de tous les membres de l'AGED si jamais ils veulent ou pas le vote électronique dans un cadre électoral. De toute façon ça ne se fera pas cette session-ci, donc qu'on aura une AG pour voir ça. Au final, on aura une triple vérification de la Commission électorale, CA et AG pour en avoir le cœur net.

Vote sur la proposition:

Nicolas Delisle-Godin demande le vote.

Pour : 7

Contre : 1

Abstention : 0

La proposition est adoptée à majorité.

4.2 Fixer date de la première AG

Antoine : Après avoir regardé nos horaires, le seul endroit où la première année n'a pas de cours, c'est le mardi à 16h. Donc on fait l'AG le 12 septembre à 16h.

4.3 Horaires

Antoine : Maude Bourgeois est en train d'essayer de trouver une date pour le CA de budget, probablement ce dimanche. Il va falloir faire entériner le budget par l'AG, donc on risque d'en avoir une deuxième dans la semaine qui suit.

Concernant le midi des comités, ça pourrait être pertinent de mettre ça lundi midi, la veille de l'AG des comités, ça va attirer aussi les gens à voter. Le message est déjà envoyé aux comités, au CDAI et l'Obiter, dans toutes les organisations d'implication, il va juste falloir du monde pour gérer le tout un peu.

Pour le Respo Acad, on pourrait dévoiler aux candidats le gagnant pendant l'AG.

Kolia : Ça serait mieux de le faire lorsqu'on le sait et le dévoiler publiquement à l'AG. Ça leur donnerait le temps de regarder les comités et leur éviterait les mauvaises surprises aussi.

Antoine : Pour les rencontre du CE, on fera ça les mardi midi, puisque ça semble la meilleure plage horaire.

Chloé : Pour les permanences, on fait ça à la bonne franquette en attendant le Respo Acad et quand il a été élu, on refait un horaire, quitte à ce que Nicolas ne soit pas là cette semaine.

Kolia Frare et Antoine Poirier-Godon échangent de plage de permanence.

Antoine : Je propose que lorsqu'on fait notre permanence, on nettoie un petit peu l'AGED. Sinon, chaque semaine, on pourrait faire une rotation de différents exécutants qui nettoient chacun leur tour.

4.4 Speech des candidats de première année

Antoine : L'an dernier, je m'étais fait poser une question par chaque membre du CE.

Antoine Poirier-Godon fait une description du rôle du poste de Respo Acad.

Nicolas : J'aimerais qu'on laisse le temps aux membre de poser le plus de questions possibles, je pense que le CE devrait se trouver une bonne question et la poser, puis garder les autres au cas où les membres ne participent pas.

Kolia: On ne va pas enterrer les membres, quatre questions ça part le bal et ça leur permet d'exprimer leur idées, ce n'est pas trop, on n'empêche pas les membres de s'exprimer.

Antoine : Ça serait pertinent une portion CE et une portion membre, puis on y va avec notre intuition, avec un maximum de cinq questions venant des membres.

Nicolas : On pourrait évaluer selon les questions des membres et regarder le temps qu'il reste pour être sûrs que tous les membres qui voulaient prendre parole ont eu l'occasion de le faire.

Antoine : Ultiment ce n'est pas le CE qui élit le membre mais c'est pertinent qu'on s'assure que le candidat soit compétent, puisqu'on va travailler avec lui. Plutôt que de faire un plateau de nombre de questions, on devrait faire un plateau de temps, qui ne limite pas le nombre de questions des membres, seulement la durée.

Nicolas : Je ne suis pas d'accord avec Antoine, la priorité des assos étudiantes c'est de se faire représenter par la bonne personne et non pas avec qui on veut travailler. Dans les élections des membres il nous faut prendre le moins de place possible. Notre devoir ça va être de s'assurer que peu importe qui est élu, on va pouvoir travailler avec lui, mais il faut laisser de côté la mentalité qu'on a un poids sur la décision parce qu'on est exécutant avec lui. C'est pour ça que je crois que c'est plus important que le CE pose juste les dernières questions et laisse le plus de place possible aux membres.

Antoine Poirier-Godon propose que durant le midi des discours, le CE pose un nombre de questions correspondant à la quantité de candidats et que, par la suite, l'assemblée puisse poser des question et ce jusqu'à la fin du délai imparti par la reprise des cours. Kolia Frare appuie.

Antoine : Je comprends ce que tu veux dire, mais nos questions sont pertinentes autant que celles des membres. On connaît aussi le travail à faire, alors c'est encore plus important pour l'Association qu'on s'assure que le CE roule bien. On conserve un seul vote, autant que le reste des membres, et si on peut leur permettre de faire un choix plus éclairé, c'est une bonne chose.

Nicolas : Je trouve ça dommage de dire que les membres ont des questions moins valides que les nôtres. Pour ce qui est du pouvoir, on sait que le CE en a un de par son institution, de se donner de l'importance ainsi pendant les élections n'est pas notre place. On devrait laisser les membres poser eux-mêmes les questions afin de voir si jamais ils ont des interrogations pertinentes et remplir le reste du temps ensuite.

Vote sur la proposition:

Antoine Poirier-Godon demande le vote.

Pour : 5

Contre : 2

Abstention : 1

Nicolas Delisle-Godin fait noter sa dissidence.

5. Dossiers externes

5.1 CM FEUS

Nicolas : Le premier CM aura lieu de 1er octobre 2017. Je n'ai pas encore eu les dates pour les commissions, mais je vais vous les communiquer dès que je sais. C'est aussi le CM où je vais amener les problématiques vécues par l'AGED lors du contrat LEUCAN et que je vais soulever les problèmes face à certains administrateurs, tel que j'en avais parlé dans mon texte publié sur le groupe Facebook des exécutants.

Autrement, je viens de voir un rappel selon lequel il y a un CM spécial d'élections demain en soirée et ça m'a fait réaliser qu'Olivier Surprenant et Yann Montmeny ne sont plus membres élus sur le CM, ce qui fait en sorte que j'ai deux sièges de libres qui ne sont pas remplis et qui le seront jusqu'à l'AG des comités.

Kolia : Les deux sièges est-ce qu'ils peuvent être à des membres du CE?

Nicolas: Oui.

Antoine : Selon l'article 96.2 des RG, ce n'est pas possible.

Antoine quitte à 13h34.

5.2 Adjoint à l'externe

Nicolas : Je vous en avais déjà parlé avant, j'aimerais faire une publication Facebook pour un poste officiel d'adjoint à l'externe. Étant donné que je vois la quantité de travail que la FEDQ (Fédération des Étudiants de Droit Civil), ainsi que tout ce qui se passe sur le campus qui s'accumule et que je risque de ne pas être capable de faire les deux de façon adéquate en même temps.

Antoine revient à 13h36.

Kolia : En bref, tu veux quelqu'un pour t'aider.

Nicolas : Je veux ouvrir un poste de candidature, puis je sélectionnerai des gens parmi les candidatures pour le poste.

6. Dossiers administratifs

6.1 Point à l'ordre du jours de l'AG

1. Financement de la FEUS
2. Candidat gagnant des élections
3. Autres points
4. Élections des postes de première

7. Dossiers financiers

7.1 Revenu Québec

Mickaël : Il faut trouver une solution pour s'occuper de nos dossiers en péril à Revenu Québec.

7.2 Fonds des réfugiés

Mickaël: L'AGED doit environ 7 000\$ aux fonds. Le deuxième cycle aussi. Il faudra ouvrir un compte dans notre compte. Présentement on donne 1250\$ par session par réfugié. Je précise que nous avons deux réfugiés présentement.

8. Dossiers des activités étudiantes

8.1 Tailgate 09/09/17

Mickaël quitte à 13h45.

Audrey Ann : On avait manqué de bière vers la fin au dernier Tailgate, est-ce qu'on conserve la même quantité que la dernière fois, considérant qu'il va faire moins beau, ou on en prend plus? On manque de nourriture aussi, peut-être que Law Games s'en chargeront, sinon il va falloir s'en occuper. Je vais aussi communiquer avec l'organisateur du Tailgate passé pour savoir s'il chapeaute le tout, pour vous transmettre les heures officielles. Le match est à 19h, alors on pourrait faire la même chose pour les heures.

Isabelle : J'ai trouvé qu'on aurait pu se donner des tâches prédéterminées pour éviter la confusion et qu'une personne fasse tout le travail comparé aux autres. On pourra alors répartir le tout de façon plus équitable.

Antoine : J'ai réservé trois tables au Service des immeubles, ça ne nous coûte rien, il faut seulement les ramener propres.

Nicolas : J'aimerais aussi qu'on se donne des tâches. Pour la bière, le Tailgate se passe un samedi, c'est sûr qu'il y aura moins de monde qu'un jeudi, donc ça m'étonnerait vraiment beaucoup qu'on en passe autant que la dernière fois, vu que le campus se vide pas mal pendant les fins de semaine.

Audrey : Étant donné mon expérience Promo-CIA, je peux me proposer comme coordonnatrice du Tailgate, ça me fera plaisir de donner des tâches à tous. Je vais faire un horaire avec une répartition des tâches.

Antoine : Simplement mentionner que Mickaël et moi seront à Montréal cette fin de semaine.

Chloé, Isabelle, Kolia et Audrey Ann se proposent pour aller chercher la bière.

Audrey Ann : Justin, est-ce que tu sais si Law Games va faire le Tailgate ce samedi?

Justin : Oui je pense être là.

Antoine : Mickaël est parti gérer le fonds pour les réfugiés.

Nicolas : On pourrait inviter les candidats de première année pour nous aider.

Tous : Non.

8.2 Critères de sélection pour les Law Games

Nicolas Désilets-Laforge (observateur) veut présenter les critères Law Games avant le premier party du comité Law Games, tel que convenu. Le document envoyé reprend les critères des dernières années, tout en mettant un accent sur le consentement au cours des activités.

Antoine Poirier-Godon propose un temps de lecture.

Kolia : Est-ce que les candidats doivent se présenter à tous les événements ou seulement quelques-uns?

Justin : Seulement la plupart.

Nicolas Delisle-Godin : Je trouve le document bien fait, mais je crois que ça serait important d'avoir la liste des défis pour qu'on puisse les adopter aussi.

Nicolas Désilets-Laforge : La liste de défis est en train de se faire, je vous invite à adopter ce document, puis mandater quelqu'un pour vérifier la liste des défis lorsqu'elle sera disponible ou l'adopter en CE le temps venu.

Nicolas Delisle-Godin : J'aimerais bien la voir.

Nicolas Désilets-Laforge : Je tiendrais cependant à ce qu'elle soit en huis clos, pour garder la surprise.

Antoine Poirier-Godon propose l'adoption du document, conditionnellement à la présentation du document de défis. Audrey Ann appuie.

Nicolas Delisle-Godin : Dans le simple but de vous supporter, je pense qu'il serait mieux que le CE fasse une résolution et non pas qu'on ait une personne mandatée.

Audrey Ann : Je trouve que notre temps est précieux et que je suis capable de prendre une décision pour le CE.

Nicolas Delisle-Godin : On pourrait juste publier ça dans notre groupe Facebook d'exécutant, sans nécessairement faire une rencontre.

Nicolas Désilets-Laforge : On vous envoie la liste lundi et mardi matin on pourra l'adopter.

Vote sur la proposition:

La proposition est adoptée à l'unanimité.

9. Varia

10. Fermeture de la réunion

L'assemblée est levée à 14h00.